

réclamation contre la mgen

Par solo38160, le 04/01/2024 à 11:09

Bonjour je suis rétraitée depuis le 01/03/2021 j'avais omis de signaler mon changement de situation , je ne maitrise pas tout les protocoles ayant été agent de service ,je me suis donc renseignée auprès de la mgen qui me demandé les justificatifs brevets de pension etc après plusieurs envoies de documents cela à été acté par la mgen j'ai alors demandée de réactualiser mes cotisations avec remboursement du trop payé vu que mes revenus annuel avais baissé de moitié ,pour réponse ma nouvelle cotisation ne prendra effet qu'au moment de la prise en compte de ma nouvelle situation ,ils se basaient sur mon avis d'imposition 2021 ,d'ou encore une interrogation de ma part je n'ai jamais fournie d'avis d'imposition .

j'éspére que vous pourrez m'éclairer à savoir si je suis dans mon droit ou pas.

Cordialement